

PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE PSI

Centre de la petite enfance
La Rose des Vents



LA ROSE
DES VENTS

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE



Un PSI prévoit une série d'actions à prendre lorsque des personnes doivent être déplacées vers un lieu sécuritaire, afin de limiter les impacts sur leur sécurité.

Ce qu'il faut savoir

1. L'emplacement des sorties d'urgence.
2. L'avertisseur d'incendie est relié à la centrale du système d'alarme.
3. Le numéro de téléphone en cas d'urgence ou d'incendie est le 911.
4. L'emplacement de l'extincteur le plus près de votre poste de travail.
 - Deux extincteurs sont situés dans le corridor du premier étage (cuisine)
 - Un à l'étage inférieur, dans le corridor menant à la salle multifonctionnelle.
 - Un dans la salle de conférence au deuxième étage (l'étage BC)
 - L'adresse de votre édifice : 945 rue de la Mairie, Blainville.
5. En l'absence de la directrice pédagogique, signaler le 911
6. Toutes les personnes qui exercent des responsabilités dans un PSI, ne doivent JAMAIS mettre leur propre vie en danger pendant l'exercice de leur fonction.

Ce qu'il faut faire lorsqu'on découvre de la fumée et/ou des flammes :

1. Garder votre calme.
2. Regrouper les enfants à proximité.
3. Actionner le poste manuel d'incendie.
4. Diriger toutes les personnes vers le point de rassemblement (PR) extérieur.

Ce qu'il faut faire lorsque le système d'alarme incendie se fait entendre.

1. Calmer les enfants.
2. Indiquer aux enfants de nous suivre.
3. Sans courir ni crier diriger le groupe vers la sortie la plus près et se rendre au point de rassemblement (PR) derrière le cabanon.

Point de rassemblement (PR)

- Le point de rassemblement est situé sur la piste cyclable derrière le cabanon
- La personne en charge du rassemblement (éduc. 4-5ans) doit vérifier la présence de toutes les personnes présentes.
- La personne en charge doit signaler aux pompiers ou à la directrice péd. Lorsqu'un enfant ou un membre du personnel manque à l'appel.

Point de contrôle (PC)

- Assumé par la directrice pédagogique, elle détient le téléphone sans fil et assure les communications entre les différentes personnes de l'unité de secours.

Listes des personnes faisant partie de l'unité de secours pour le CPE La Rose des Vents.

- La directrice générale : Maryse Mailhot
- La directrice pédagogique : Sylvie Asselin
- Les éducatrices
- Les chercheuses. Personnel du BC

RESPONSABILITES DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS

1- Responsabilité du premier témoin d'un danger

Le premier témoin est la personne qui découvre l'incendie ou une source de danger pour les personnes présentes dans un bâtiment. Celui-ci doit immédiatement :

- Signaler le 911
- Donner l'alarme en tirant sur le poste manuel (boîte rouge)
- Ne pas essayer d'éteindre l'incendie
- Si possible fermer la porte

2- Responsabilités du Chef du Point de contrôle (PC):

Directrice pédagogique : Sylvie Asselin

Au déclenchement de l'alarme:

- Signale le (911)
- Vérifie la nature de l'incendie, elle tente d'éteindre l'incendie à la l'aide de l'extincteur, si possible.
- Se munit de moyens de communication(cellulaire, radio émetteur, téléphone sans-fil...).
- Accueille les services d'urgences à l'extérieur du CPE (pompiers, policiers, autres...).
- Repère les besoins en tout temps de l'équipe pendant l'évacuation des enfants.
- Dirige les chercheuses.
- S'assure de la sécurité des personnes
- Après l'évacuation, elle se rend au point de rassemblement (PR) et coordonne le déplacement vers l'hôtel de ville (au besoin).

En temps normal s'assure :

- De la mise à jour de la liste du personnel
- De la mise à jour de la liste des enfants
- D'initier chaque nouvel employé aux procédures PSI
- De la mise à jour du registre du PSI
- De l'affichage des téléphones d'urgence auprès de chaque téléphone
- De l'entretien annuel des extincteurs

- De la transmission du PSI au service de la prévention incendie après chaque mise à jour
- De faire des exercices d'évacuation en septembre de chaque année précédé d'un rappel et suivi d'un retour en réunion du personnel.

3- Responsabilités du Chef du Point de rassemblement (PR) :

L'éducatrice du groupe 4-5 ans

- Au signal d'alarme la responsable doit se diriger au point de rassemblement (piste cyclable derrière le cabanon)
- Au lieu de rassemblement, elle vérifie auprès des éducatrices la présence de tous les enfants, visiteurs, parents, stagiaires ou membres du personnel.
- Elle valide les présences à l'aide du cartable rouge situé dans le sac d'urgence*.
- Elle valide avec les chercheuses que l'installation est évacuée en entier.

*Le sac d'urgence est suspendu au mur près de la sortie de secours de la pouponnière.

4- Responsabilités des autres intervenantes

La directrice générale : Maryse Mailhot

Au signal d'alarme :

- Assiste la directrice péd. lors d'incendie ou d'un exercice d'évacuation.
- Dirige les membres du personnel du BC, afin de s'assurer que les recherches se déroulent efficacement.
- Collabore avec les chercheuses, elles vérifient chaque local et ferment les portes derrière elles.
- Agit en tant que personne ressource auprès des autorités (pompiers, policiers et médias...).
- Remplace la directrice péd. en son absence.

En temps normal :

- S'assure que la directrice pédagogique fait les mises à jour prévues, forme son personnel et effectue les exercices d'évacuation.
- S'assure des ententes avec les autorités de la ville pour le deuxième lieu de rassemblement « refuge »

Les éducatrices :

Au signal d'alarme :

- Rassemblent leur groupe et informent les enfants de l'évacuation de l'installation.
- S'assurent du dénombrement exact des enfants présents dans leur groupe.
- Font une inspection visuelle des coins du local et de la toilette adjacente pour s'assurer qu'il n'y a pas d'enfants.
- Apportent avec elles, leur liste de présence hebdomadaire.
- Acheminent leur groupe respectif vers les sorties de secours (voir plan d'évacuation).
- Se rendent au point de rassemblement (PR) derrière le cabanon.
- Ne peuvent retourner à l'intérieur de l'installation.
- Donnent les présences à la personne responsable de rassemblement (éducatrice 4-5 ans).
- Attendent le signal de la directrice pour se rendre au second point de rassemblement qui est l'Hôtel de ville (au besoin).

Les éducatrices de la pouponnière :

- Déposer les enfants dans les lits d'évacuation (5 enfants par lit).
- Rouler les lits vers l'extérieur dans la cour de la pouponnière et sortir par la clôture donnant sur le sentier pavé pour se rendre au point de rassemblement.
- Apporter le sac d'urgence suspendu près de la porte.
- Par la suite, suivent les toutes les indications du plan d'évacuation prévu pour les éducatrices.

La cuisinière :

Aide le personnel éducateur à évacuer les enfants les moins autonomes.

La commis comptable :

Appelle le 911 et rappelle le personnel du BC en visite de milieu, sur leur cellulaire.

Le personnel du BC - les chercheuses :

Lorsque l'alarme est déclenchée :

- Ferme les portes des bureaux derrière lui après s'être assuré qu'il n'y reste personne;
- Se dirige vers les zones à chercher à l'installation en validant leur présence à la directrice générale.
- Font une inspection visuelle des locaux pour s'assurer qu'il n'y a plus d'enfants.
- Ferme la porte de chaque local après sa recherche terminée.
- Effectue les recherches selon l'organigramme d'évacuation (pièce jointe);
- En l'absence de la cuisinière, va en renfort au groupe des enfants moins autonome;
- Ensuite toute personne doit se rendre au point de rassemblement (sur la piste cyclable, derrière le cabanon).

Mesures alternatives si l'on ne retrouve que le personnel éducateur au CPE :

Les éducatrices :

- Lorsque l'alarme se déclenche, téléphoner aux pompiers (911)
- Rassemblent leur groupe et informent les enfants de l'évacuation de l'installation.
- S'assurent du dénombrement exact des enfants présents dans leur groupe.
- Font une inspection visuelle des coins du local et de la toilette adjacente pour s'assurer qu'il n'y a pas d'enfants.
- Apportent avec elles, leur liste de présence hebdomadaire.
- Acheminent leur groupe respectif vers les sorties de secours (voir plan d'évacuation).
- Se rendent au point de rassemblement (PR) derrière le cabanon.
- Ne peuvent retourner à l'intérieur de l'installation.
- Donnent les présences à la personne responsable de rassemblement (éducatrice 4-5 ans).
- Attendent le signal des pompiers pour se rendre au second point de rassemblement qui est l'Hôtel de ville (au besoin).

Contenu du sac d'urgence :

Le sac d'urgence est suspendu à côté de la porte de sortie de secours de la pouponnière.

- Trousse de premiers soins
- 68 couvertures d'urgence
- 68 paires de bas
- 5 lampes de poche
- Cartable rouge contenant les numéros de téléphone des parents, du personnel, et les coordonnées entretien pour la bâtisse.
- 5 couches
- Gants de latex
- trousseau de clés d'urgence (cabanon, cadenas cour, CPE #1, salle électrique sous-sol)

Chaque lit d'évacuation de la pouponnière est muni d'une couverture d'urgence (fixée en dessous) pour couvrir les enfants au besoin.

PROCÉDURE DE MISE À JOUR DU PSI

Chaque mois de septembre

La directrice générale :

- Révise la politique pour sa mise à jour;
- Informe le personnel des changements s'il y a lieu
- Fait le point en réunion d'équipe du BC pour son rafraîchissement.
- Affiche la copie de la procédure mise à jour à la vue du personnel.

La directrice pédagogique :

- Met à jour les différentes listes citées dans le PSI;
- Informe le personnel des changements s'il y a lieu;
- Fait le point en réunion d'équipe du BC pour son rafraîchissement;
- Affiche la copie de la procédure mise à jour à la vue du personnel.
- Remet à chaque nouvelle employée une copie de la procédure et fait signer un accusé réception.

Après chaque nouvelle inscription d'un enfant :

- Met à jour les différentes listes citées dans le PSI;